



AVIS PUBLIC

Séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Mirabel pour l'année 2022

AVIS EST DONNÉ QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 24 octobre 2022, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a apporté une modification au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Mirabel considérant que la séance devant être tenue, le 11 octobre 2022, au centre culturel de Saint-Benoît n'a pas eu lieu.

AVIS EST DONNÉ de modifier l'endroit prévu pour la tenue, à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, de la séance du conseil municipal du **14 novembre 2022, à 19 heures**, pour la tenir **au centre culturel de Saint-Benoît, au 9175, rue Dumouchel, dans le secteur de Saint-Benoît.**

Donné à Mirabel, ce 26 octobre 2022

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate